Ville de Lallaing
La solidarité au naturel

LE TRAIT D'UNION

Journal de la ville de Lallaing - Avril 2022 - n°19

PHOTOS À LA UNE

Une commune de mémoire qui construit l'avenir

ÉDITO

Chères Lallinoises,
Chers Lallinois,

Cet édito est, pour moi, l'occasion de vous remercier pour l'élan de générosité que beaucoup d'entre vous ont eu envers le peuple Ukrainien.
Vos dons ont permis deux envois de denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments, dans un premier temps par le biais des sapeurs-pompiers de Raismes puis, dans un second temps, grâce au convoi organisé par Douaisis Agglo. Plus d'une dizaine de familles se sont également portées volontaires pour accueillir des réfugiés : qu'elles soient remerciées même si, à ce jour, aucune sollicitation n'est parvenue jusqu'à notre commune de la part des services de l'État. Une fois de plus, Lallaing a montré sa solidarité naturelle, la solidarité du Bassin minier.

Avril 2022 a également été synonyme d'arrivée du printemps, avec des journées estivales et, surtout, la levée, on l'espère définitive, des restrictions liées à la Covid. Les animations et une vie associative recouvrée sont de retour : l'agenda de ce 19e numéro du « Trait d'Union » vous en témoignera.

Cette période de l'année est aussi celle du budget : de beaux excédents budgétaires, cette année encore, nous permettent de voir sereinement l'accomplissement de notre mandat et le financement des projets pour lesquels vous nous avez élus.
Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour d'ailleurs remercier l'ensemble de mes colistiers qui, dans la pluralité de nos sensibilités politiques, m'accompagnent avec sérieux et engagement dans l'accomplissement de mon mandat de maire.

Enfin je tenais à remercier toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps, en cette période d'élections présidentielles, pour tenir les bureaux de vote et, ensuite, dépouiller mais également, les près de 3 400 électeurs Lallinois qui se sont déplacés aux urnes : aller voter, c'est faire vivre la Démocratie, même pour exprimer un désaccord. Le Président russe vient de rappeler à tous qu'elle est un bien extrêmement précieux tout autant que fragile.
Une nouvelle échéance se présente à nous, celle des élections législatives, les 12 et 19 juin, qui revêtent une importance toute aussi cruciale : elles conforteront le résultat des élections présidentielles ou orienteront la gouvernance de la France vers une cohabitation.
Ce choix pour le devenir de notre pays est important : chacun doit user de son droit de vote pour s'exprimer sur le sujet.

Quels que soient les résultats de ces législatives, nous poursuivrons la mise en œuvre du programme que nous avons soumis à votre suffrage, en vous réitérant notre indéfectible volonté d'agir pour vous, avec vous, au service de notre commune, du dynamisme et du rayonnement de Lallaing.

Continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches.

Votre dévoué,

Jean-Paul FONTAINE
Maire de Lallaing

SOMMAIRE

02 Édito
04 Finances
08 Travaux
12 Ça s'est passé à Lallaing
15 Action sociale
16 Jeunesse et enseignement
24 Vie communale
30 Logement
32 Devoir de mémoire et Citoyenneté
36 Tribune libre
38 État civil et Noces d'or
40 Agenda

PHOTOS À LA UNE

Crédit photo : Joseph Roccazzella - Mairie de Lallaing

Commune de Lallaing - Budget primitif 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 9 645 071 €
En 2022, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 612 851 €.
Les recettes, quant à elles, sont de 7 132 095 €.

Dépenses réelles de fonctionnement

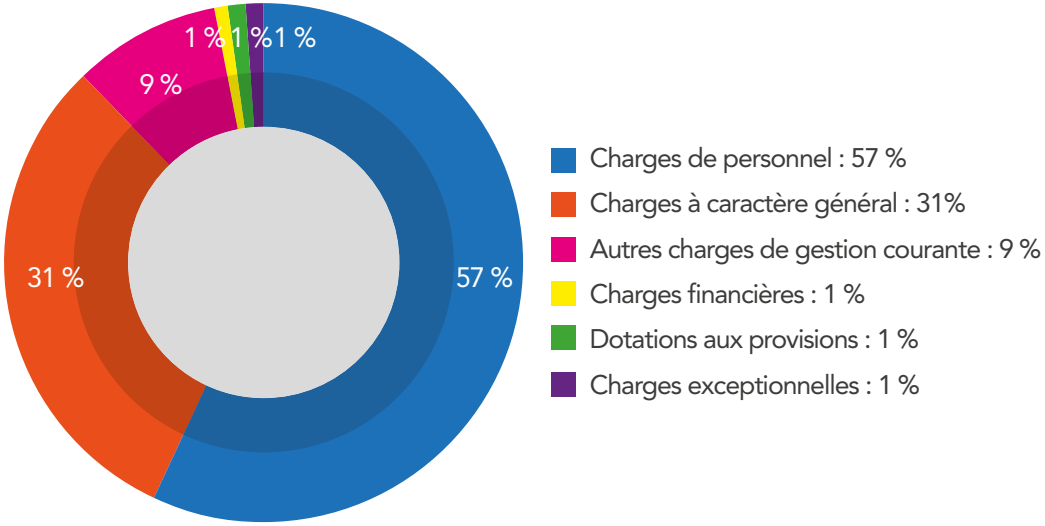

Recettes réelles de fonctionnement

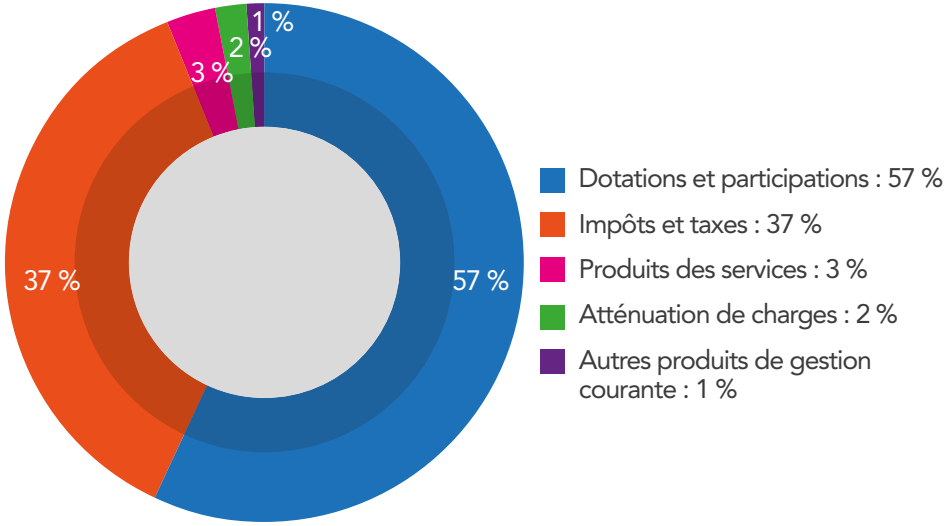

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 525 860 €
Dotation communale : 300 000 €.

IMPÔTS 2022

Les taux des taxes locales n'augmentent pas : une volonté de la municipalité.

QUEL EST LE NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE ?

En euros	2022	2023	2024	2025	2026
Annuité de la dette	515 800 €	513 870 €	490 435 €	488 505 €	486 575 €
Encours de la dette	5 958 639 €	5 514 268 €	5 066 442 €	4 636 626 €	4 203 342 €

Taxe habitation	18,70 %
Taxe foncier bâti	27,47 %
Taxe foncier non bâti	76,67 %

SECTION D'INVESTISSEMENT : 4 417 861 €
Quels sont les principaux projets investissements 2022 ?

4 417 861 €
d'investissements

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- plantations Nature en Ville : 121 000 €
- square Sadi Carnot : 167 000 €
- parking des Arbandries : 63 000 €
- les rives du Bouchard : 162 000 €
- aménagement des petits espaces : 40 000 €

SÉCURITÉ

- équipements police municipale : 51 000 €
- installation de 13 caméras aux entrées de ville : 200 000 €
- portail Marie-Curie : 18 000 €
- alarmes des écoles : 10 000 €

PATRIMOINE

- réaménagement de l'accueil de la mairie : 87 000 €
- travaux de mise en conformité : 100 000 €
- toiture espace Lambrecht : 31 000 €

VOIRIES ET DÉPLACEMENTS

- parking Williatte : 39 000 €
- plan de circulation : 20 000 €
- requalification cité Bonnel : 98 000 €
- réfection des routes : 30 000 €

ÉDUCATION ET JEUNESSE

- mise en accessibilité PMR des sanitaires des écoles publiques : 56 000 €
- écoles Marie-Curie et Camus : 64 000 €
- travaux ACM Montessori : 11 000 €

REDYNAMISATION CENTRE- VILLE

- démarrage des travaux de la place : 380 000 €

Présentation budget prévisionnel 2022

FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement correspond à la vie quotidienne des services de la commune.

1 Dépenses

- Frais de personnel 3 780 000€
- Entretien et réparation 866 900€
- Subventions 434 000€
- Autre charges spécifiques 203 700€
- Achat de fournitures, matières premières, énergie et prestations de services 1 055 200€
- Remboursement Intérêts des emprunts 72 300€
- Fêtes, culture et cérémonies 200 700€

2 Recettes

- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 3 497 000€
- Impôts locaux 1 977 900€
- Produits fiscaux 706 500€
- Redevance des usagers sur certains services (ACM, cantine...) 181 000€
- Gestion des biens domaniaux 91 600€
- Subventions, participations, remboursement assurance 678 200€

INVESTISSEMENT

La section investissement correspond au patrimoine de la commune.

1 Dépenses

- Cadre de vie 321 000€
- Travaux 1 980 000€
- Vidéoprotection 200 000€
- Voirie 207 000€
- Remboursement de crédits 445 000€
- Equipement en matériel et mobilier 251 200€

2 Recettes

- Subventions 450 000€
- Autofinancement 2 782 200€
- Fonds de compensation de la TVA 140 000€
- Taxe Locale d'Aménagement 32 000€

Ville de Lallaing
La solidarité au naturel

LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le mot d'Arnaud Piesset

Au terme des deux premières années de notre mandat, nous pouvons commencer à dresser un bilan intermédiaire de notre gestion communale.

La majorité conduite par notre maire, Jean-Paul FONTAINE, œuvre à mettre en place le programme que nous vous avons proposé et ce pour lequel vous nous avez élus.

Tout en continuant à entretenir le patrimoine communal, notamment les écoles, en faisant de la Culture, la Jeunesse, nos Aînés des priorités de nos actions, en maintenant le lien social à travers les fêtes et cérémonies, nos efforts de bonne gestion se voient récompensés !

Les excédents cumulés depuis ces 5 dernières années nous permettent aujourd'hui de planifier la mise en route du plus gros de nos chantiers : la redynamisation du centre-ville, sans emprunter. Les premiers coups de pioche arriveront en fin d'année 2022.

Nous demeurons extrêmement vigilants dans la conduite de ce projet, aux enjeux essentiels pour notre commune.

Cette vigilance consiste à maîtriser le coût des investissements prévus afin d'achever le déploiement de la vidéo protection ou encore la boucle Lallinoise dont le Trait d'Union vous fait état régulièrement.

Arnaud PIESSET
Adjoint aux finances

FEDER Nature en ville

Les aménagements et plantations dans le cadre du projet « Nature en ville » se sont poursuivis cette année. Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) à hauteur de 169 000 €.

Voici, en photos, quelques-unes de ces réalisations :

Stationnements de l'impasse Williatte

Dans l'esprit du parking réalisé face à l'école Leclerc, 8 places de stationnement et une allée piétonne ont été réalisées avec infiltration des eaux pluviales rue Williatte. Les arbustes, semis de prairie et massifs fleuris achèveront bientôt la transformation de cet espace, pour un cadre de vie plus attrayant et un entretien limité.

Plantations de haies

Plusieurs sites ont fait l'objet de plantation de haies ou d'alignement d'arbres. Si l'intérêt environnemental des plantations en ville n'est plus à démontrer, leur localisation a été pensée pour améliorer votre bien-être :

- filtres visuels esthétiques entre l'espace public et les jardins privés de la cité des Agneaux,
- fraîcheur et ombrage pour les aires de jeux de la cité du Bois-Duriez, l'abri de bus rue de Pecquencourt, le chemin Parmentier,
- sécurisation des déplacements piétons et cycles le long de la rue de Pecquencourt,
- amélioration du cadre de vie pour les abords du complexe Pierre Legrain ou la rue de la Plaine,
- plantation de petits fruits pour les habitants au verger des Agneaux.

L'ensemble des plantations prévues dans le cadre du projet « Nature en ville » s'achèvera d'ici la fin de cette année avec à venir :

- des plantations arbustives le long du chemin Morel,
- des massifs fleuris sur les placettes enherbées de l'avenue de la République et à l'entrée du cimetière,
- des linéaires de haies et alignements d'arbres le long des chemins de randonnées,
- la plantation d'un verger public le long des rives du Bouchard.

8
places de stationnement

Hauts-de-France propres

La ville de Lallaing a fidèlement participé à la 5ème édition des « Hauts-de-France propres ».

Cela a commencé le vendredi 18 mars, avec les scolaires, où pas moins de 80 enfants ont participé à cette action éco-citoyenne.

Le dimanche 20 mars ce fut le tour des habitants : une trentaine d'adultes et d'enfants ont ainsi arpenté les abords de la commune, sacs-poubelle et pinces à la main.

À titre indicatif, nous avions ramassé environ 3,5 tonnes de déchets en 2019. En 2020, c'était 2,5 tonnes. En 2021 pas de ramassage pour cause de pandémie. Cette année : 1,5 tonne.

Ceci traduit peut-être une prise de conscience collective de protéger notre cadre de vie, sans oublier le travail considérable de nos agents communaux de voiries qui, quotidiennement, luttent contre les incivilités et certaines carences de riverains n'entretenant pas leurs fils d'eau et ne nettoyant pas leurs trottoirs…

A l'issue de cette opération, les enfants sont repartis, comme veut la tradition, avec un diplôme « Hauts-de-France propres » en remerciement de leur participation.

80

enfants ont participé à cette action éco-citoyenne

Square Sadi Carnot

Afin d'améliorer le cadre de vie, la municipalité a décidé de réhabiliter le délaissé à l'angle des rues Sadi Carnot et des Bégonias pour y aménager un square.

Celui-ci est planté de haies, d'arbres et de pelouse. C'est un endroit où la détente, les échanges et les jeux seront, à n'en pas douter, appréciés de tous, jeunes et moins jeunes. Une boîte à livres a également été installée, permettant déjà à certains, de s'adonner à la lecture en plein air, sous les rayons printaniers du soleil.
Ce projet a été financé à plus de 40 % par le plan de relance de l'État.

Les chantiers menés par nos Services Techniques

Depuis plusieurs années, les agents des Services Techniques réalisent des travaux d'isolation dans l'Hôtel de Ville afin de réduire les factures énergétiques.

Récemment, deux anciens bureaux du 1er étage, près de la salle des mariages, ont bénéficié d'une profonde réhabilitation : l'ensemble des murs ainsi que le câblage électrique ont été repris, pour réaliser une salle de réunion d'une douzaine de personnes, avec un équipement permettant de tenir des visio-conférences et le bureau de la Police Municipale.
Coût du projet : 13 659,90 €.

Parmi les autres rénovations à l'actif de nos Services Techniques, le préau de l'école Leclerc qui a été remis en couleur.
Coût du projet : 5 540,33 €.

Éclairage public Chemin Parmentier

Les délais d'approvisionnement s'étant allongés avec la crise sanitaire, nous sommes néanmoins parvenus à nos fins, en ce début du mois de mars, avec l'installation de lampadaires le long du chemin piétonnier Parmentier.

Les travaux ont été réalisés par nos services techniques.

Cet éclairage à led intelligent apportera plus de sécurité la nuit tombante pour les personnes et collégiens empruntant ce chemin.

Coût du projet 17 000 €.

Jeux - Lac de Germignies

Au lac de Germignies, deux jeux à ressorts pour jeunes enfants ont été installés par nos services.

En complément du jeu à cordes existant, ceux-ci viendront faire la joie des plus petits, le tout sous les yeux des cygnes et canards.

Création du jardin médiéval au Musée de la vie Lallinoise 3ème phase

Coût total H.T. prévisionnel : 9 485,20 €
Participation Douaisis Agglo : 2 262,50 €
Participation ville : 7 222,70 €

Travaux réalisés :
Fabrication et installation de treilles par les élèves du lycée René Cassin de Montigny-Ostrevent
Plantations
Création d'un chemin en stabilisé

Concours photo 2022

17 septembre
exposition des photos

Afin de valoriser les richesses connues ou méconnues de la commune, la Ville de Lallaing organise un concours photo intitulé ***« J'aime ma ville, je l'expose ».*** Pour l'année 2022, le thème retenu sera : ***« Ombre et lumière ».***
Par ce concours, réservé aux photographes amateurs, il est demandé de mettre en valeur le patrimoine Lallinois, historique ou non.
Les photos feront l'objet d'une exposition qui se déroulera du 17 septembre au 1er octobre 2022.

Conditions de participation :
La participation à ce jeu est gratuite et ouverte à toute personne résidant dans la commune, majeures ou mineures, sous réserve de l'autorisation parentale, à l'exclusion du personnel communal ayant participé à l'élaboration du concours, des membres du jury, des élus, ainsi qu'aux professionnels de la photographie.

Chaque photo doit respecter un format 10 x 15 cm et être en rapport avec le thème retenu. Elle doit également être légendée avec le nom du site où elle a été prise, lequel doit obligatoirement se trouver dans la commune de Lallaing.

La photo peut-être en couleur, en noir et blanc, retouchée ou non. Un même participant peut déposer jusqu'à 4 photographies.

Pour concourir, le formulaire d'inscription et le règlement sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Le concours se déroule du 1er juin 14h00 au 29 juillet 2022 16h30, les photographies ainsi que leur format numérisé (sur clé USB) et le bulletin d'inscription devant être exclusivement déposés à l'accueil de la Mairie, place Jean Jaurès à Lallaing, pendant les heures d'ouverture du service.
Les frais de développement des tirages sont à la charge des participants.

Critères d'attribution des lots et jury :
Les photos déposées par les participants seront soumises au vote d'un jury composé d'élus, d'habitants de la commune, de membres d'associations culturelles locales et d'un spécialiste de l'image.
Trois critères seront retenus pour évaluer les photos : la qualité de la prise de vue, l'originalité du sujet et le respect du thème.

Le prix du public : le temps de l'exposition, un prix supplémentaire sera décerné par les visiteurs. Chacun d'entre eux pourra voter pour sa photo préférée.

Dotations :
Le nombre total de lots est de 6.
Prix spécial du public : un forfait famille (2 adultes - 2 enfants) au Laser Game, Quai 121 à Douai.
1er prix : un forfait famille (2 adultes - 2 enfants) pour une visite complète au Centre Historique Minier de Lewarde
2ème prix : un forfait famille (2 adultes - 2 enfants) pour une visite à Arkéos
3ème prix du jury : un forfait famille (2 adultes - 2 enfants) pour une visite du beffroi de Douai
4ème prix du jury : un pass 5 films au Majestic de Douai
5ème prix du jury : un bon d'achat de 30 euros à la Maison de la Presse de Lallaing.

Un participant ne peut gagner qu'une seule fois.
Aucun lot n'est échangeable contre un autre lot ou sa contre-valeur en argent pour quelque motif que ce soit.

Vote : Clôture du vote le 30 septembre à 16h 00.

Publication des résultats et remise des lots
La proclamation des résultats et la distribution des lots aura lieu le samedi 1er octobre à 11 heures, lors de la clôture de l'exposition. Les résultats seront ensuite consultables sur le site web de la Mairie de Lallaing (www.lallaing.fr).

Droits et devoirs des participants
Par l'acceptation du présent règlement, le participant au concours « J'aime ma ville, je l'expose » autorise la Ville de Lallaing à utiliser gratuitement ses photos sur tout support de communication (sites web, réseaux sociaux, dépliants, newsletters, …) dans le cadre strict de la promotion du présent concours.

La Ville de Lallaing s'engage à toujours mentionner les copyrights précisés lors du dépôt de la ou des photo(s). Pour toute autre utilisation, la Ville de Lallaing devra demander l'accord préalable de l'auteur de la photographie. Cette autorisation d'exploitation est consentie, pour le monde entier, à partir de la date de dépôt, pour une durée de dix ans.

Le participant déclare :

- être l'auteur de la photographie
- ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers
- décharge la Ville de Lallaing de toute revendication ou réclamation tant à la propriété matérielle qu'incorporelle de la photo.

Le participant conserve le droit d'exploiter librement la photographie et pourra, à tout moment, faire cesser l'exploitation de la photo, en envoyant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante : Mairie de Lallaing - Place Jean Jaurès - 59167 Lallaing.

Les photographies ne doivent pas présenter de caractère obscène, violent, dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire à l'épanouissement des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes, ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité.

Garanties

Le participant assume l'entière responsabilité du contenu (objets, lieux, personnes…) de l'image qu'il propose à la Ville de Lallaing. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui est, d'une manière générale, conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs. En cas de violation de ces règles, la Ville de Lallaing se réserve le droit d'annuler l'inscription du participant concerné, sans préjudice pour la collectivité. En tout état de cause, le participant garantit la Ville de Lallaing contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

Le participant s'engage et garantit à la Ville de Lallaing que la photographie qu'il envoie est disponible en vertu d'accords passés avec des tiers représentés sur la photographie ou objets pouvant être grevés de droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle ou d'autres droits privatifs.

Litiges et responsabilités

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du règlement, dans son intégralité, y compris au fur et à mesure de leur intervention, ses avenants et additifs éventuels. Toute déclaration inexacte, mensongère, ou toute fraude par le participant entraînera sa disqualification.

Aucune demande téléphonique ou écrite relative à l'interprétation ou l'application du présent règlement, aux mécanismes, aux modalités du concours ou à la liste des gagnants ne sera admise.

Pour être valable, toute contestation doit impérativement, être adressée par courrier en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Mairie de Lallaing - Place Jean Jaurès - 59167 Lallaing.

Tout litige relatif au concours et à son règlement sera tranché souverainement par la Ville de Lallaing. La responsabilité de la Ville de Lallaing ne saurait être engagée si, pour un cas de force majeure telle que reconnue par la jurisprudence, ou tout événement indépendant de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent concours, l'écourter, le proroger ou en modifier les conditions.

La Ville de Lallaing pourra annuler ou suspendre tout ou partie du concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit dans le cadre de la participation à ce concours. La Ville de Lallaing se réserve dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les lots aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La Ville de Lallaing se réserve également le droit d'annuler le concours si le nombre de participants est inférieur à 10.

INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTO « J'aime ma ville, je l'expose »

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Déclare déposer ce jour (préciser la date) : .....

À l'accueil de la mairie (nombre de photos) ..... photo(s) ainsi que son format numérisé

☐ Accepte le présent règlement

Signature (pour le mineur celle de son représentant légal) :

Je sème un peu beaucoup

Artisan Fleuriste / Primeur
Votre fleuriste développe une nouvelle activité :
- Vente de fruits et légumes au détail
- Paniers de fruits
- Paniers de légumes
- Possibilité d'agrémenter votre panier avec des fleurs
- Fleurs fraîches
- Plantes
- Compositions
- Bouquets …

Du Mardi au Samedi 9h – 12h / 14h – 19h - Dimanche 10h – 12h30
Idées cadeaux pour toutes vos occasions
2 rue Lambrecht - 59167 LALLAING / 09.86.08.21.04

L'association « Vitamine » au rendez-vous pour le Parcours du Cœur 2022

Dans une région où la mortalité cardiovasculaire prématurée, avant 65 ans, est de près de 40 % supérieure à la moyenne nationale, la prévention est encore plus importante qu'ailleurs.

C'est au regard de ce constat que, chaque année, l'association de randonneurs « Vitamine », soutient la Fédération Française de Cardiologie en proposant, à ceux qui le veulent, de venir « escalader » le terril de Germinies.

Fort d'un beau temps exceptionnel, le record de fréquentation a été battu ! 400 personnes ont ainsi répondu à l'invitation lancée par l'association « Vitamine », le 27 mars dernier, et ont pu profiter pleinement du terril de Lallaing en découvrant les premiers aménagements réalisés par la commune, conjointement avec Douaisis Agglo et le Conservatoire des Espaces Naturels.

Rendez-vous et d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !

La Semaine Bleue ?
Ce sera du 3 au 9 octobre prochain !

Du 3 au 9
octobre se déroulera
la semaine bleue

La thématique retenue pour 2022 sera : « Changeons notre regard sur nos aînés : brisons les idées reçues ».

Cette année nous souhaitons créer un comité de seniors afin de prendre en compte leurs attentes, leurs idées pour la mise en place d'ateliers et peut être remporter un concours, celui de la Semaine Bleue. Pour cela nous avons besoin de vous !
N'hésitez pas à vous inscrire au 03.27.99.76.03 pour réfléchir ensemble dans une ambiance conviviale.
Vous pouvez également nous soumettre vos idées par le biais du flyer joint à ce journal municipal, en le déposant à l'accueil du CCAS. L'équipe du CCAS vous attend.

LA SEMAINE BLEUE

Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Lallaing

C'est quoi ?
Des ateliers gratuits, à destination des seniors.

C'est quand ?
Du 3 au 9 octobre 2022.

Pourquoi ?
Pour valoriser la place des aînés dans la vie sociale et permettre de leur porter un autre regard

Sur quelle thématique ?
« Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues »

Pour tout cela, nous souhaitons faire appel à votre imagination ! Alors n'hésitez-pas à nous partager vos idées d'ateliers !

Et pour le bon déroulement de la semaine bleue, nous avons besoin de **vous** !

Vous souhaitez participer à l'organisation et mobiliser les seniors ?

Vous investir à votre façon au cours de cette semaine ?

Quelques idées d'ateliers à cocher si vous êtes intéressé(e)

☐ Défilé de mode ☐ Démonstration gym douce ☐ Atelier bien-être ☐ Démonstration de talents seniors
☐ Portraits (photos) du quotidien ☐ humoristiques ☐ Yoga du rire ☐ Initiation au théâtre ☐ Atelier numérique « on est connecté »

Laissez nous vos coordonnées et nous vous recontacterons.

Nom : …… Prénom : ……..
Adresse : …… N° de téléphone : ……
……..

Merci de déposer ce document au CCAS de Lallaing

Partagez vos idées d'ateliers sur papier libre !

Chasse aux œufs…

1ère

chasse aux œufs

Le 2 avril 2022 l'amicale des écoles de Lallaing a organisé, pour la première fois, une chasse aux œufs à l'occasion de Pâques.

Une activité ludique et familiale qui a réuni 200 enfants et leurs parents tout au long de la journée, avec la présence de Mickey et Dingo.
Monsieur le Maire, Jean-Paul Fontaine, et Madame Françoise Maës, 1ère adjointe, étaient présents pour l'occasion et ont même été invités à rechercher chacun un œuf personnalisé.

Devant l'engouement de cette initiative, celle-ci sera certainement réitérée l'année prochaine.

Distribution de chocolats dans les écoles

Ce sont un peu plus de 800 chocolats qui ont été offerts par la Municipalité aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de Lallaing.

800

chocolats offerts

Orientation post-collège

Le 4 avril dernier, Jean-Paul Fontaine, sur l'invitation du principal du collège de Lallaing, Jean-Michel Labit, a accompagné les élèves de SEGPA sur le chantier de l'extension du Conseil Départemental du Nord, en plein cœur de Lille, dans le cadre de l'opération « Give me 5 » organisée par le groupe Vinci.

Le programme « Give me 5 », qui lie Vinci à l'Éducation nationale, vise à lutter contre les inégalités et permet de réinventer le stage obligatoire de 3ème. L'objectif est de donner un maximum d'informations aux collégiens afin de les aider à affiner leurs souhaits d'orientation, quel que soit le cursus scolaire envisagé.

L'expérience permet aux élèves de découvrir des choses qu'ils n'ont pas l'habitude de voir, eux qui effectuent en général leur stage de troisième dans leur cercle proche, dans leur quartier. Le contenu du programme permet de les ouvrir à une diversité de filières de formation et de métiers qu'ils ne soupçonnent pas.

Cette initiative est d'autant plus importante qu'actuellement les métiers du bâtiment recrutent et que le centre national de formation du groupe Vinci (Nord-Sésame) est implanté à Lallaing, zone Bonnel.

Inclusion scolaire : une mini-classe dans une maternelle, un nouveau dispositif pour tout-petits autistes

1ère

mini-classe pour tout-petits autistes

La maternelle Clémenceau héberge depuis la rentrée de septembre dernier une classe un peu particulière. Des enfants autistes sont à l'école et suivent le programme avec une enseignante spécialisée.
L'objectif est de préparer ces élèves à rejoindre un cursus ordinaire à l'école élémentaire.

Cette classe avec « dispositif accueil autisme maternelle » (DAAM) est le fruit d'un partenariat entre la ville de Lallaing, qui a trouvé une école pour l'accueillir et fournit le matériel ; l'Éducation nationale, qui y a titularisé une enseignante spécialisée ; et le Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) « Le Chemin », à Douai.

Sa création vient d'un constat : des enfants autistes étaient précédemment accueillis à Pecquencourt mais ne pouvaient pas disposer d'une salle de classe qui leur soit dédiée.

Le maire de Lallaing, Jean-Paul FONTAINE, sensible à la question du handicap et à la scolarisation de tous, a proposé à l'Éducation nationale de mettre à disposition une classe de l'école Clémenceau afin de pérenniser un dispositif, un temps voué à disparaître.
Quelques travaux de réfection effectués par les Services Techniques et la salle de classe est devenue opérationnelle pour la rentrée.

« Certains enfants autistes ne peuvent pas entrer directement en maternelle. Ils sont perdus dans une classe à 25 élèves. C'est même parfois faire pire que mieux, avec eux.
La vie en collectivité peut développer des troubles qu'ils ne présentaient pas avant leur scolarisation. Ou bien les troubles dont ils souffraient avant leur entrée à l'école s'aggravent », explique le maire qui connaît bien le sujet.

Ce DAAM est une belle réussite d'inclusion pour l'ensemble des élèves de l'école Clémenceau et leurs enseignants. C'est aussi un véritable soulagement pour les parents concernés qui trouvent là une possibilité d'avoir un accès à une scolarisation adaptée au sein d'un cursus ordinaire pour leurs enfants.

Kits individuels déjections canines

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est particulièrement distingué en se mobilisant toute la journée du lundi de Pâques, sur le marché de Lallaing puis au parc des Arbandries, afin de mener à bien l'un de ses projets : sensibiliser les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs et dans les espaces verts publics.

Accompagnés d'Aurélie KACZMAREK, du service Jeunesse, de Sandrine BOCQUET et Guillaume BASTIEN, élus, nos jeunes conseillers municipaux sont allés au-devant des propriétaires d'animaux afin de leur remettre, gratuitement, un distributeur individuel de sachets.

Les enfants ont reçu un accueil chaleureux et ont été félicités à de nombreuses reprises pour leur belle initiative.

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes

ont remis, gratuitement, un distributeur individuel de sachets

ACM février 2022

C'est sur le thème du carnaval à travers le monde que l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) a ouvert ses portes, durant les vacances de février, à 85 enfants âgés de 3 à 15 ans.

Tout cela à l'espace Montessori. Du carnaval de Rio à celui de Venise, se sont succédées les créations de masques, de costumes, de décors : des activités manuelles toutes plus colorées les unes que les autres, complétées par des activités culinaires (pour joindre l'utile à l'agréable) et sportives, au plateau couvert Marie-Amélie Le Fur ainsi qu'aux Arbandries.

Les enfants ont pu profiter d'une sortie à Koézio ou Kidzy selon leur âge. Quant aux ados, ils ont préparé un grand jeu pour les plus jeunes : certains d'entre eux se sont peut-être trouvés une vocation à venir rejoindre les équipes d'animation des prochains centres ?

Pour clôturer ces deux semaines carnavalesques, un défilé a été organisé lors d'une après-midi festive avec, également, jeux gonflables et jeux de kermesse.

Tout le monde est reparti avec le sourire et l'envie de se réinscrire pour les prochaines vacances !

85

enfants âgés de 3 à 15 ans

Accueils Collectifs de Mineurs été 2022

MAIRIE DE LALLAING - SERVICE JEUNESSE
Espace Multimédia - Place Jean Jaurès - 59167 LALLAING
TÉL. : 03 27 08 82 70 - **PORTABLE :** 06 74 30 90 50
MAIL : jeunesse@lallaing.fr

Informations tarifs :

L'inscription se fait à la semaine, avec **PAIEMENT EN LIGNE (par carte bancaire) ou EN CHÈQUE;**
Les tarifs sont calculés suivant les barèmes de participations familiales en heure/enfant prenant en compte le Quotient Familial CAF DU NORD, pour les familles allocataires de la Caf du Nord assumant la charge d'au moins 1 enfant et percevant une ou plusieurs prestations familiales ou sociales.
Ces barèmes sont définis par la délibération du conseil municipal conventionnant au dispositif LÉA (Loisirs Équitables Accessibles).
Pour les familles ne percevant aucune prestation familiale ou sociale de la Caf du Nord le Barème de 0,70 €/heure/enfant sera appliqué.

Un « tarif extérieur » est appliqué pour les familles des communes extérieures possédant un Quotient Familial de la CAF (QFCAF) supérieur à 700 € (ou absence de QF CAF).
Un supplément par repas/enfant/jour sera facturé en fonction de la tranche d'âge maternel ou primaire, en même temps que le coût de l'accueil. Pour les enfants présentant un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) indiquant des troubles, maladies, ou intolérances alimentaires, le repas ne sera pas facturé mais fourni par les parents. Seuls les paiements en ligne ou par chèque sont acceptés. Tout forfait entamé sera dû.

Public accueilli :

L'ACM est ouvert en priorité aux enfants habitant Lallaing ou hébergés chez une Assistante Familiale, aux enfants scolarisés à Lallaing habitant une commune extérieure.

Les enfants résidant hors de la ville mais en vacances chez un membre de leur famille habitant la commune et les enfants extérieurs à Lallaing seront inscrits en fonction des places disponibles restantes.

Dates des A.C.M	Pré-inscriptions	Paiement
JUILLET		
SEM 1 - Du 11 au 15 - 4 jours (le 14 juillet étant férié donc non facturé)	à partir du 04 avril 2022	Possibilité de payer en plusieurs fois du 04 avril au 1er juillet 2022
SEM 2 - Du 18 au 22 - 5 jours		
SEM 3 - Du 25 au 29 - 5 jours		
AOÛT		
SEM 1 - Du 08 au 12 - 5 jours	à partir du 04 avril 2022	Possibilité de payer en plusieurs fois du 04 avril au 1er juillet 2022
SEM 2 - Du 16 au 19- 5 jours		

Âges : des enfants accueillis
Maternels 3-6 ans / Primaires 6-17 ans

Lieux : Les enfants sont accueillis dans les locaux
Groupe Scolaire DUNANT - Place Blain

Horaires : PÉRI MATIN.....07h.30 à 08h30*
FORMULE 1..... 08h30 - 17h00
FORMULE 2..... 10h00 - 17h00
PÉRI SOIR.....17h00 à 18h00**

Le repas du midi est compris.

*Possibilité d'une arrivée échelonnée - ** Possibilité d'un départ échelonné

A.C.M MATERNEL à partir de 3 ans				
QF CAF DU NORD	F1 - 8h30/17h00 soit 8h30/j	F2 - 10h00/17h00 soit 7h/j	F1 - 8h30/17h00 soit 8h30/j	F2 - 10h00/17h00 soit 7h/j
	4 JOURS	4 JOURS	5 JOURS	5 JOURS
de 0 à 369 € soit 0,25 €/he + 2,15 € par repas	17,10 €	15,60 €	21,37 €	19,50 €
de 370 à 499 € soit 0,45 €/he + 2,15 € par repas	23,90 €	21,20 €	29,87 €	26,50 €
de 500 à 700 € inclus soit 0,60 €/he + 2,15 € par repas	29,00 €	25,40 €	36,25 €	31,75 €
QF > 700 € ou pas de QF soit 0,70 €/he + 2,15 € par repas	32,40 €	28,20 €	40,50 €	35,25 €
Tarif extérieur QF > 700 € soit 0,90 €/he + 3,15 € par repas	43,20 €	37,80 €	54,00 €	47,25 €

A.C.M ÉLÉMENTAIRE de 6 ans à 17 ans				
QF CAF DU NORD	F1 - 8h30/17h00 soit 8h30/j	F2 - 10h00/17h00 soit 7h/j	F1 - 8h30/17h00 soit 8h30/j	F2 - 10h00/17h00 soit 7h/j
	4 JOURS	4 JOURS	5 JOURS	5 JOURS
de 0 à 369 € soit 0,25 €/he + 2,55 € par repas	18,70 €	17,20 €	23,37 €	21,50 €
de 370 à 499 € soit 0,45 €/he + 2,55 € par repas	25,50 €	22,80 €	31,87 €	28,50 €
de 500 à 700 € inclus soit 0,60 €/he + 2,55 € par repas	30,60 €	27,00 €	38,25 €	33,75 €
QF > 700 € ou pas de QF soit 0,70 €/he + 2,55 € par repas	34,00 €	29,80 €	42,50 €	37,25 €
Tarif extérieur QF > 700 € soit 0,90 €/he + 3,55 € par repas	44,80 €	39,40 €	56,00 €	49,25 €

IMPORTANT !
Les RÉSERVATIONS se font EN LIGNE maintenant ! Via votre Espace Famille.
Si vous ne l'avez pas encore activé veuillez vous rapprocher de nous afin de vous envoyer le lien de 1ère connexion.
Pensez à mettre à jour vos informations.

TARIFS A.C.M PÉRI-CENTRE	
Quotient Familial CAF	TARIFS Péri centre
	1H
de 0 à 369 € soit 0,25 €/he	0,25 €
de 370 à 499 € soit 0,45 €/he	0,45 €
de 500 à 700 € inclus soit 0,60 €/he	0,60 €
QF > 700 € ou pas de QF soit 0,70 €/he	0,70 €
Tarif extérieur QF > 700 € soit 0,90 €/he	0,90€

avec le soutien et la participation financière de la CAF DU NORD

Toute réservation ne vaut pas inscription ! En effet, une fois votre réservation en ligne effectuée, vous aller recevoir une facture sur votre Espace Famille, le paiement de cette dernière (en ligne par CB ou par chèque à l'accueil de l'Espace Multimédia) vaut inscription et votre enfant sera accueilli. Toute RÉSERVATION NON PAYÉE sera nulle et l'enfant ne sera pas accueilli à l'A.C.M.

Séjour au ski - février 2022

Du 5 au 12 février 2022, 36 jeunes âgés de 10 à 13 ans ont pu participer à un séjour de sports d'hiver proposé par la Ville de Lallaing avec le soutien financier de la Caf du Nord.

Organisé par le Service Jeunesse et encadré par une directrice et 3 animateurs, ce séjour s'est déroulé dans la station de Haute-Savoie de Bellevaux-Hirmentaz, au chalet « Sans Souci ». Nos jeunes Lallinois ont pu découvrir les joies des sports d'hiver et de la culture savoyarde à travers le ski alpin, la randonnée raquettes, la construction d'igloos et une séance de cani rando. A ces activités de plein air se sont ajoutées les veillées des animateurs qui ont enchanté tout le monde.

Et c'est grandi d'une expérience et des souvenirs plein la tête que nos jeunes sont revenus avant de reprendre les chemins de l'école quelques jours plus tard.

Hommage à Louis LANGLIN, instituteur et membre de l'amicale laïque de Lallaing, par Marcel VALLEZ

Louis Langlin, une personne dans "le temps longtemps" de LALLAING est morte. Je partage quelques souvenirs des jours que j'eus le plaisir de vivre en sa compagnie.

J'ai eu la chance de débuter ma carrière d'instituteur à l'école de garçons des Hauts-Prés, en septembre 1971. Louis Langlin y exerçait en maître respecté et secrétaire de l'Amicale Laïque de Lallaing ; il y avait aussi Pierre Desmons, le célèbre joueur et dirigeant du club de football de Lallaing. Avec de tels modèles pédagogiques et d'exemples dans la vie associative locale, je fus entraîné à participer, sous son initiative, à la création du club de judo d'autant plus que j'occupais le logement de fonction de la cour Scalfort où le premier dojo fut installé. L'objectif était de rendre accessible à tous les jeunes ce sport plein de vertus pour le développement physique et l'éducation. Les membres de l'Amicale ont construit le dojo et les vestiaires à Scalfort puis l'ont transféré de l'autre côté de la rue dans l'ancien cinéma. Louis Langlin y a dessiné, sur le mur, l'emblème du club. Le nombre de judokas était exceptionnel grâce aux conditions tarifaires et matérielles offertes ; le club a eu très vite une réputation et des résultats sportifs surprenants dans la région.

L'amicale laïque dont Louis Langlin était secrétaire organisait des concours de belote, des festivités dont les bénéfices aidaient aux actions vers les écoles. Les fêtes annuelles qui regroupaient toutes les écoles étaient une réussite à mettre à l'actif des enseignants et de son organisateur : Louis Langlin.

Pour résumer, nous avons eu la chance de connaître un homme qui a aimé son métier-passion (il a été ensuite professeur au collège de Waziers avec le même investissement). Louis Langlin a pensé qu'il devait compléter son action éducative par une activité associative bénévole qui s'inscrivait dans le même esprit de permettre à tous la réussite de leur scolarité et l'épanouissement de leurs jeunes années pour en faire des adultes instruits, développés et éduqués dans des valeurs de solidarité désintéressée. Tu peux être fier, Louis Langlin, tu as été un modèle d'enseignant inscrit dans la vie locale.

Règlement intérieur du concours des maisons et balcons fleuris

Article 1 : Objet du concours

Les enfants du conseil municipal jeune organisent un concours « des maisons et balcons fleuris » ouvert à tous les habitants, propriétaires ou locataires résidant dans la commune, qui souhaitent participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie Lallinois.

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute personne dont le jardin ou les réalisations florales sont visibles d'une rue ou d'une voie passante.
Les candidats sont informés que les créations florales mises au concours seront photographiées. Ils autorisent l'éventuelle publication de ces photos ainsi que la proclamation du palmarès dans la presse locale, dans le bulletin municipal ou tout autre moyen de communication dont dispose la commune de Lallaing. La participation à ce concours est gratuite.

Article 3 : Inscription

Un bulletin d'inscription ainsi que le présent règlement sont disponibles en Mairie, sur le site Internet et la page Facebook de la commune, l'application « Ville de Lallaing » sur smartphone. Ce bulletin doit être déposé dans l'urne disposée à l'entrée de la Mairie.
Les inscriptions seront clôturées le 10 juin 2022.

Article 4 : Détermination des catégories

Deux catégories sont proposées :
- Catégorie 1 : maisons avec jardin ou cour visible de la rue,
- Catégorie 2 : balcons, terrasses, fenêtres, murs fleuris visibles de la rue.

Tout candidat amené à concourir ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Article 5 : Composition et passage du jury

Les membres du jury s'interdisent de prendre part à titre personnel au concours. Leur qualité de membre du jury est assurée bénévolement.
La période du concours s'étalera du 9 mai au 18 juin 2022.
Le jury se réunira durant la période du 22 au 26 juin 2022 afin de procéder aux visites sur place, sans en informer préalablement les candidats.

Article 6 : Critères de notation

Une note sera attribuée à chaque participant. Cette note est basée sur les éléments d'appréciation suivants :
- Harmonie des couleurs,
- Densité du fleurissement,
- Originalité, diversité et choix des plantes,
- Répartition du fleurissement sur l'ensemble de la maison, du balcon, de l'immeuble ou du jardin,
- Entretien général et propreté.

Un classement est établi par catégorie. Les membres du jury sont seuls juges. Leurs décisions sont sans appel.

Article 7 : Résultat et remise des prix

Le samedi 02 Juillet 2022 à 14h30 à la salle des fêtes. Le classement sera rendu public avec la remise des prix.

Article 8 : Acceptation du règlement

Les candidats acceptent sans réserve le règlement de ce concours ainsi que les décisions du jury

Je soussigné(e)……

Demeurant (adresse exacte) ……

Quartier……

Dépose mon inscription pour concourir dans la catégorie : (Cocher la case correspondant à la catégorie sélectionnée)

☐ Maisons avec jardin ou cour visible de la rue

☐ Balcons, terrasses, fenêtres, murs fleuris visibles de la rue.

Reconnaît avoir lu le règlement intérieur du concours et l'accepte sans réserve.

Fait à Lallaing, le……

Signature :

Ce bulletin est à déposer en Mairie, au plus tard le 10 juin 2022.

La ville de Lallaing a accueilli son second marché polonais

20

stands de produits polonais

Dans la continuité de la célébration du centenaire de la convention franco-polonaise, organisant l'arrivée massive des travailleurs polonais en France et dans le bassin minier, le Comité de Jumelage de Lallaing et la municipalité ont organisé le second marché du genre à l'Hôtel de ville.

Une vingtaine de stands de produits polonais

Au programme, découverte de la gastronomie, avec des stands de charcuterie et de plats salés. Idem du côté de la pâtisserie, les douceurs traditionnelles locales ne manquaient pas : la makocz, brioche roulée au pavot, le placek, gâteau aux raisins et les paczki, les beignets polonais, fourrés ou nature. Entre autres.

Les visiteurs du marché ont pu se nourrir l'esprit avec un stand dédié à la littérature tenu par Patrice Dufossé, des éditions Nord Avril, connu dans la région pour ses livres sur la Polonia.

Parmi les exposants, certains proposaient également du linge de maison, des produits artisanaux, de la déco avec notamment les fameux œufs pisanki, des souvenirs de l'association Polonia, des bijoux et même de l'ambre, avec des pierres venues de la ville de Gdańsk.

Pour se metttre dans l'ambiance, l'animation musicale a été assurée par l'ensemble Freddy Mark le samedi et Tony Maliewicz le dimanche.

NordAvril
www.nordavril.com
Un éditeur près de chez vous !

UNION DU COMMERCE ET DES ARTISANS
LALLAING

LALLAING

JEUDI 26 MAI 2022
DE 8 HEURES A 14 HEURES

L'UNION DU COMMERCE ET DES ARTISANS
organise sa

38ème BRADERIE
ET FOIRE A LA BROCANTE

AVEC LE CONCOURS DE LA MUNICIPALITÉ

Réservations: Salle SCALFORT rue Scalfort 5,00 Euros les 2 mètres
voir horaires sur le site internet de la mairie et chez les commerçants ou

Tél : 07.72.00.15.26

Du 2 Mai au 7 Mai 16h00 les permanences sont réservées aux riverains.
(Habitations situées sur le parcours de la Braderie)
Remise des places restantes le jeudi 26 Mai à partir de 6 heures salle Scalfort.

I.P.N.S

Soutien à l'Ukraine

Germignies trail

Nouveaux arrivants

Réhabilitation des immeubles du Kintron

Afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement, Partenord Habitat a décidé de porter des projets de rénovation thermique de son parc de logements.

Une réunion d'information auprès des locataires du bailleur s'est tenue en mairie, le 29 mars dernier, en présence d'un nombre important d'élus, soucieux du bon déroulement des opérations à venir.

Mathieu PAVY, directeur de l'agence Douai-Cambrai, et son équipe, ont présenté le projet : il s'agit d'améliorer les performances énergétiques de ses logements en les ramenant d'une étiquette DPE E à une étiquette DPE C, c'est-à-dire en-dessous de 150 kWhEP/m²/an.

Les logements des bâtiments, Les Châtaigners, Les Saules et Les Pins à LALLAING présentent actuellement une étiquette DPE moyenne avant travaux de niveau E soit 298 kWhEP /m²/an. Le programme travaux envisagé permettra d'atteindre l'étiquette C soit une consommation énergétique moyenne par logement après travaux de 118 kWhEP/m²/an.

Le projet vise trois objectifs auprès des locataires :

- apporter un meilleur confort,
- aider à mieux maîtriser les charges par de meilleures performances énergétiques,
- changer l'image extérieure de votre résidence.

PARTENORD HABITAT

48 844 €

investis pour chaque logement

Les travaux d'amélioration énergétique consisteront en :

- la pose d'un isolant en toiture terrasse ainsi que sur les façades des bâtiments,
- le remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries aux caractéristiques thermiques plus performantes sur le plan énergétique,
- le remplacement du système de ventilation par une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable simple flux,
- la suppression du système de plancher chauffant et la mise en place de radiateurs électriques performants sur le plan énergétique,
- l'installation d'un ballon thermodynamique pour la production d'eau chaude.

Parmi les travaux d'amélioration est prévu le remplacement des baignoires par des douches dans les logements T2.
À l'extérieur, il y aura :

- la pose d'un bardage sur l'isolant posé en façade,
- la réfection complète de l'étanchéité de la toiture terrasse,
- la création de sas dans les trois entrées,
- le remplacement des portes de locaux communs,
- la mise en conformité des gardes corps de la toiture terrasse.

Il s'agit d'un investissement total de 48 844 € TTC/logement.

Le déroulement du projet est prévu comme suit :

- avril 2022 : rendez vous individuel avec chaque client dans le cadre de l'ACL (Accord Collectif de Location),
- la durée prévisionnelle des travaux est de 19 mois,
- le démarrage des travaux est prévu fin 2022 sous réserve :
  - de l'accord de 50 % des clients à l'ACL,
  - de l'obtention des accords sur les déclarations préalables et l'absence de recours des tiers,
- d'un appel d'offres fructueux.
- changer l'image extérieure de votre résidence.

Cérémonies patriotiques

Journée des déportés

Depuis 1954, la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation se tient le dernier dimanche d'avril.
Cette année, en raison des élections présidentielles, cette cérémonie a été avancée afin que, partout en France, l'on n'oublie jamais cet effroyable catastrophe (traduite par shoah en hébreux).

Les historiens s'étant penchés sur la question estiment le nombre de victimes juives entre 5 et 6 millions. Il n'est pas possible d'établir un bilan détaillé, les Nazis n'ayant pas tenu de comptabilité systématique des assassinats et gazages qu'ils ont commis.
C'est en effet le cas en Pologne et en Russie qui regroupaient avant-guerre les plus grandes communautés juives d'Europe où les Juifs moururent, soit dans les ghettos, soit exécutés par des Einsatzgruppen (les unités mobiles d'extermination du IIIe Reich allemand) ou encore dans les centres de mise à mort.

Toutefois, pour certains pays, des calculs plus précis sont possibles. Ainsi, en France, le calcul est permis grâce aux listes de déportation laissées dans les archives par les Nazis.

Ainsi, près de 76 000 juifs de France ont été déportés dans les centres de mise à mort, auxquels il faut ajouter les Juifs morts pour fait de résistance sur le sol national ou en camp de concentration, abattus comme otages, ou encore morts dans des camps d'internement français, soit près de 80 000.

Depuis de nombreuses années Lallaing comme bon nombre de villes et villages en France, sont engagés dans le Devoir de Mémoire, le « ne pas oublier » pour que « ça ne recommence jamais »…

En cette Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, Jean-Paul Fontaine, maire de Lallaing, a voulu associer les pensées ainsi que le soutien plein et entier de notre commune envers le peuple Ukrainien, victime des plus terribles exactions par l'armée russe.

Le maire a achevé sa prise de parole en rappelant une citation de Charles de Gaulle : *« Le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres ».*

ENFANTS
MORTS
POUR LA
FRANCE

Le Pain Doré

Les élus du groupe « Lallaing pour vous, avec vous »

Chères Lallinoises, chers Lallinois,

L'hiver se meurt, les beaux jours arrivent avec l'espoir que la pandémie s'essouffle et que nous retrouvions enfin une vie sociale.

C'est aussi le moment de faire le point sur les finances Communales avec les votes des comptes administratif et de gestion de l'année écoulée et du budget pour l'année en cours.

La commission des finances s'est réunie à plusieurs reprises, un débat d'orientation budgétaire s'est tenu en Conseil Municipal en mars et le vote du budget 2022, début Avril.

Tous les élus de la majorité comme de l'opposition, tout au moins les élus présents, ont pu s'exprimer et faire des propositions.

C'est évidemment un moment démocratique important de la vie Communale.

Je ne reviendrai pas sur les nombreux chiffres issus de ces comptes et exercices budgétaires, mais simplement sur les plus marquants.

L'année 2021 se solde en positif avec un excédent de 788 134,70 €. Cumulé avec les bons résultats des années précédentes, cela donne à la Commune une réserve de 2 398 104,22€.

Pour 2022 le budget, en équilibre dépenses/recettes, est de 9 645 071,22€ en fonctionnement, de 4 417 861,22€ en investissement. La dette est remboursée sans problème et diminue donc chaque année.

Les taux d'imposition restent inchangés depuis 2009. Suite à la réforme sur la taxe d'habitation, un grand nombre d'entre-vous ne la payent plus.

Lallaing ne fait évidemment pas partie des villes riches, il est donc indispensable de gérer au mieux les moyens financiers. Cela passe par des arbitrages concertés, discutés et appliqués. Cela passe aussi par la perpétuelle recherche de subventions, tant par rapport aux dépenses de fonctionnement qu'aux dépenses d'investissement. C'est ce à quoi s'emploie notre Maire, Jean-Paul Fontaine, et toute l'équipe municipale.

Malgré une situation nationale et internationale difficile qui relance une période d'inflation, notamment marquée par une augmentation des fournitures énergétiques, les finances de la Commune sont saines.

Je remercie le personnel communal, les services administratifs, la comptabilité, pour le professionnalisme dont ils font preuve non seulement durant les mois de préparation du budget mais aussi durant toute l'année pour son exécution.

Thierry DANCOINE,
Maire Honoraire, Adjoint à l'Urbanisme.

« Un nouveau CAP pour Lallaing »

L'article ne nous est pas parvenu.

Les élus du groupe « L'avenir de Lallaing »

L'article ne nous est pas parvenu.

« Objectif Lallaing »

L'article ne nous est pas parvenu.

Maria et Alain Ducatillon ont fêté leurs noces d'or !

La pandémie sera passée par là : Maria et Alain Ducatillon auront dû patienter un an pour célébrer leurs noces d'or. C'est ainsi que le 26 mars 2022, ils ont été reçus dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Lallaing, par Françoise Maes, 1ère adjointe qui a rappelé, devant la famille de Maria et Alain, l'engagement pris cinquante-et-un plus tôt, le 27 mars 1971, dans les mêmes lieux.

Françoise Maes en a profité pour retracer la vie de notre couple ainsi mis à l'honneur. Maria est née en 1952 à Flines-lez-Râches, au camp n°1 où ses parents, immigrés d'Italie, étaient logés avant d'obtenir un logement au Nouveau Monde à Lallaing. Francesco, le père de Maria, travaillait à la fosse Bonnel.
Il n'a pas toujours été facile pour la famille de s'intégrer dans un pays inconnu, avec la maman et les cinq enfants à la maison.
Maria a fréquenté les écoles Bonnel puis Pasteur jusqu'à l'obtention de son certificat d'études. Elle est ensuite allée travailler à la Savi à Roubaix, puis à « La belle jardinière » de Flines-lez-Râches où elle finira sa carrière comme mécanicienne en confection.

Alain, lui, est aussi né en 1952, le même mois que son épouse. Il a vu le jour chez ses grands-parents, à Sin-le-Noble. Quelques semaines plus tard il arrivait sur Lallaing. Sa maman travaillait pour la municipalité, dans les écoles, chez Mme Vachot. Son papa a travaillé quelques mois à la mine avant de partir pour la guerre d'Algérie. Il intègre ensuite la SNCF pour y accomplir l'ensemble de sa carrière jusqu'à sa retraite.

Alain a suivi une scolarité classique à Lallaing, au collège de Frais-Marais puis au lycée Charles Bourseul de Douai avant d'être embauché à l'imprimerie Malengé de Râches de 1969 à 1970. Il passe alors le concours d'entrée à la Poste qu'il intégra le 1er mars 1970 à Paris-Clignancourt puis à Lille et, enfin, à Montigny-en-Ostrevent jusqu'à la retraite en 2008.
Maria et Alain ont toujours vécu pratiquement dans le même quartier. C'est ainsi qu'ils se sont connus adolescents et ont même fait leur communion ensemble.

De l'insouciance de l'enfance aux premiers faits d'ados il n'y a qu'un pas. Âgés à peine de 19 ans ils décident de se marier. N'étant pas majeurs à l'époque, il leur fallut recueillir l'accord respectif de leurs parents, la majorité à 18 ans n'étant apparue qu'en 1974.

Ils se marient donc le 27 mars 1971 devant M. Henri Leteneur, adjoint du député-maire de l'époque, Émile Roger.
De cette union naîtront Laurent, en 1971 et Caroline en 1982, puis quatre petits-enfants Clément, Hugo, Ornella et Lucas auxquels viendra s'ajouter Valentin, par recomposition, qu'il considère comme leur petit garçon malgré son 1m 90…

Maria et Alain sont heureux de dire que les petits enfants c'est ce qui fait leur bonheur et leur fierté. Leur retraite est très active, partagée entre leurs enfants et petits-enfants. Toutefois, les mois d'été sont réservés aux vacances en Italie avec la famille et au repas des retraités.

Comme le veut la tradition dans notre commune, Maria et Alain ont reçu des fleurs, une médaille ainsi qu'une copie de leur acte de mariage contracté cinquante-et-un an plus tôt.

Pour José et Nicole, cinquante ans de bonheur, ça se cultive en famille

Mariés le 15 avril 1972 à Lallaing, José Deloeil et Nicole Bolle ont à nouveau franchi le seuil de la mairie pour fêter leurs noces d'or.

Noëlla, la cousine de José et copine de Nicole, avait joué les entremetteuses. « Nous faisions partie d'une bande de copains qui se retrouvait pour écumer les bals du coin. », raconte Nicole dont la carrière professionnelle se divise entre un emploi dans une filature de Roubaix et la faïencerie de Saint-Amand. Embauché à 16 ans à la chaudronnerie Bourlet, José passe ensuite aux Ets Arbel avant de rejoindre l'usine Renault jusqu'à sa retraite en 2013. Entre-temps, trois enfants sont venus égayer le foyer enrichi par l'arrivée de neuf petits-enfants, âgés de 7 à 23 ans.

Désormais maîtres de leur temps, José et Nicole profitent régulièrement de leur chalet à Fressies. « Avec tout le confort » précise Nicole qui aurait bien aimé disposer d'un mobile-home à la mer. Pêcheur et chasseur occasionnel, José c'est un peu la force tranquille de la tribu. Plus active, Nicole s'occupe du poulailler et entretient le carré de fleurs et de légumes. José en rajoute une louche, « et sa télé ! du matin au soir le poste est allumé », s'amuse celui qui apprécie, comme son épouse, la visite régulière de la famille. « Notre fille Coralie est capable d'appeler sa mère cinq fois par jour », ajoute-t-il, tout en caressant Isidore, l'épagneul qui se déplace sur trois pattes. Mais c'est connu, quand on aime, on ne compte pas.

NAISSANCES

EL ASRI Asma
HENNEBOIS Lucas
DUFOUR Sacha
DUFOUR Louis
MAJCHEREK Angèle
BEAUCHAMP Aaron
LEBLANC Anaël
DEVIGNE Giulia
MORDO LEVIEZ Aëlys
TOULOUSE Noah
LEHOUX Aaron
PONCHEL Margo
MARYSSAEL Diem
VENDIESSE Anakin
VANDYCKE Eden
LEGRAND Maxime
BENDAHANE Amir
LECLERCQ Gioïa
DAMIEN LYNOA
DESSAILLY Zoé

NOCES D'OR

DUCATILLON Alain et PACIOCCO Maria
DELOEIL José et BOLLE Nicole

DÉCÈS

GILBERT Kléber
MENCHI Marc
CAUDRELIER Alphonse
DESENDER Jacky
HIOLLE Philippe
SZYMUTKO Brigitte
STÉFANIAK Thérèse épouse LALLAIN
GONEZ Michel
DESPREZ Denise veuve GORCZYCA
TRAGGIAI Ernesto
ARSELANE Aïssa
LAMOUR Daniel
BUSZ Janina veuve KULKA
VANDENBUSSCHE Madeleine veuve MANZONI
ANDRZEJEWSKI Sophie veuve SZCZUDLO
BOGAERT André
POPEK Serge
SOLDATI Livio
GERMONPREZ Marc
DUREUX Silviane veuve CÉLISSE
RIMETZ Patricia épouse CAUDRELIER
SAVARY Andrée veuve SIEVERS
MORTELETTE Sylviane veuve BLERVAQUE
OJEDA Martine épouse COLLET
DUPUIS Denise veuve CORNU
DALLE Guy
FOURNEAU Alain
HIOLLE Jean-Pierre
LEJEUNE Joséphine veuve GAHIDE
MALLET Laurent
NEHLICH Alfred
SEGISMONT Paulette veuve DUFRESNE
FERRARI Loretta veuve DEBRUILLE
DELETTREZ David
LANGLIN Louis
BEAUDUIN Priscilla
WOZNIAK Jean-Paul

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Mai

- **1er** – Hôtel de Ville – 1er étage – Médaillés du travail
- **5 au 7** – Salle culturelle – Les Échevins – Exposition « La marche à la guerre » organisée par la section locale de la fédération nationale CPG CATM Opex Veuves et Sympathisants
- **8** – Commémoration de la victoire de 1945
- **13** – Salle culturelle – Les Échevins – Spectacle Jérémy Cirot
- **26** – Centre-Ville – Grande Braderie Annuelle organisée par l'Union du Commerce de Lallaing
- **31** – Hôtel de Ville – Distribution des cadeaux de la fête des mères à 14h

Juin

- **4** – Pierre LEGRAIN – Gala de Gymnastique organisé par l'association de Gymnastique Lallinoise
- **4 et 5** – Salle Polyvalente « Émile ROGER » - Gala de Danse organisé par l'association « New Dance »
- **12** – Élections – 1er tour des législatives
- **18** – Salle Polyvalente « Émile ROGER » - Fête de la Musique
- **19** – Élections – 2ème tour des législatives
- **25 et 26** – Pierre LEGRAIN – Finale Tournoi de Tennis organisée par le Tennis Club Lallinois
- **30** – Hôtel de Ville – Salle des fêtes – Remise des diplômes de l'École de Musique

Juillet

- **3** – Germignies Trail
- **13** – Place Jean Jaurès – Fête Nationale – Concert et feu d'artifice
- **23** – Pierre LEGRAIN – Nos quartiers d'Été

Août

- **20** – ARBANDRIES – Nos quartiers d'Été

Septembre

- **10** – Pierre LEGRAIN – Nos quartiers d'Été
- **10** – PIERRE LEGRAIN – Forum des Associations Lallinoises

SPECTACLE À VENIR

30 Octobre 2022 – Hôtel de Ville – Salle des fêtes – Spectacle Harry Potter

Entrée gratuite sur réservation au 03 27 08 82 74 ou au 03 27 08 82 71

- **Du 5 septembre au 30** septembre pour les Lallinois
- **Du 3 octobre au 21** octobre pour les extérieurs.

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur Internet : www.lallaing.fr

Le Trait d'Union est une publication gratuite de la ville de Lallaing
Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès, 59167 Lallaing
Tél. : 03.27.99.76.00 - Courriel : mairie@lallaing.fr
Directeur de la publication : Jean-Paul Fontaine
Photos, illustrations : Ville de Lallaing - Crédit photo : Joseph Roccazzella
Distribution toutes boîtes (3 000 exemplaires)
Conception graphique, mise en page, impression : Ça COM'mence aujourd'hui

ça COM'mence-aujourdhui.fr - 04.29.28.40.54 - Ne pas jeter sur la voie publique